

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						✓					

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE QUÉBEC

SOMMAIRE

S. E. le Cardinal Taschereau, 401. La Question scolaire en Belgique, 402. — Les catholiques à Winnipeg, 405. Coup d'œil sur l'étranger, 406. — Réflexions d'outre-mer en présence d'un canadien, 406. Les catholiques et la presse, 406. — Peste, 407. — Annonce, 407. — M. Boucher, 408. — Vieil almanach et almanach nouveau, 408. — Une nouvelle brochure, 409. — Pensées, 409. — La Peste à Bombay, 409. — L'Eglise du Canada, 410. — Avis, 412. Sainte Eucratida vierge et martyre, 413. — Memento hebdomadaire, 416.



S. E. LE CARDINAL TASCHEREAU,
né le 20 février 1820

Dominus conservet eum.

La Question scolaire en Belgique

1879

CORRESPONDANCE ENTRE LE GOUVERNEMENT

BELGE ET LE VATICAN

(Suite)

Le 18 mai, M. Frère-Orban, dans une très longue dépêche, maintenait son opinion quant au désaccord qui aurait existé entre le Pape et les évêques et au revirement qui se manifestait d'après lui dans la conduite du Saint-Siège. Il invoquait l'exemple d'autres pays, où les écoles neutres n'avaient pas soulevé de la part du clergé la même opposition qu'en Belgique.

La réponse du cardinal Nina, datée du 8 juin, montra de nouveau, par l'étude des faits antérieurs, que le Saint-Siège avait toujours été d'accord avec lui-même et que partout où on avait tenté de les introduire, les écoles neutres avaient été condamnées par le Saint-Siège.

LE RETRAIT DE LA LÉGATION BELGE A ROME

“ Cette lettre n'était pas encore remise à son adresse, que M. Frère-Orban annonçait au baron d'Anethan le retrait de la légation belge à Rome, et lui ordonnait de préparer son départ. Une pareille mesure, que ne justifiait aucun nouvel incident, excita la surprise qu'on peut s'imaginer. Le cardinal Nina protesta, par lettre du 13 juin, contre cette inqualifiable offense au Saint-Siège, démontrant que rien ne la légitimait. Cela n'empêcha pas le ministre belge de maintenir sa décision, par une lettre au nonce apostolique datée du 28 juin. Il y signifiait en termes hautains son refus d'entretenir des rapports ultérieurs avec le nonce et mettait des passeports à sa disposition. Il y laissait voir quel mobile l'avait guidé dans l'échange de vues : à savoir l'espoir d'amener le Saint-Siège à se rapprocher des erreurs modernes en matière d'enseignement, et de se servir de son autorité contre les défenseurs de la foi du peuple belge. La moralité de ces longues négociations fut tirée par le nonce, Mgr Séraphin Vannutelli, dans sa lettre du 29 juin qui fut la dernière écrite en ce débat. “ L'Europe rendra justice à la haute condescendance du Saint-Siège, aux preuves éclatantes qu'il a données de son désir inaltérable de conciliation et de paix. C'était son devoir, et ce sera son honneur devant l'histoire, de n'avoir pas abaissé sa mission divine à des transactions

dont le prix eût été la foi des générations et peut-être d'un peuple entier."

ALLOCUTION DE LÉON XIII.

" Les événements dont nous venons de tracer le récit firent l'objet d'une allocution solennelle, prononcée par Léon XIII le 20 août 1880 devant le Sacré-College. Il y condamnait la loi de 1879, protestait contre le rappel de la légation et le renvoi du nonce, au nom de la dignité du Siège apostolique et de son droit inaliénable d'envoyer ses représentants dans tous les pays du monde. Il repoussait les injures dont le Saint-Siège avait été l'objet à propos des événements qui venaient de se passer. Il louait hautement le zèle des évêques et les magnifiques exemples de générosité, donnés par les catholiques belges, qui " reconnaissant combien était grand le danger dont cette loi menaçait la religion, résolurent de défendre à tout prix la foi de leurs ancêtres ; et ils le firent de telle façon que la grandeur de leurs travaux et de leurs largesses remplit d'admiration tous ceux auxquels la renommée en parvint. " Le Saint-Père constatait enfin que " les fidèles de Belgique, pleins de douleur pour le départ du nonce, avaient saisi l'occasion qui se présentait pour donner des preuves de leur attachement de plus en plus grand au Siège apostolique, voulant ainsi, autant qu'il était en eux, compenser le souci et le chagrin des injures que le Vicaire de Jésus-Christ a souffertes. — Et à ce propos, ajoutait-il, il Nous est très agréable de rappeler le grand éloge que fit des Belges, en Notre présence, le Pape Grégoire XVI. Lorsqu'il daigna Nous désigner pour la légation pontificale dans leur pays, il nous parla de cette nation dans les termes les plus flatteurs, l'appelant une forte race dont la fidélité et l'amour envers le Siège apostolique et envers ses propres souverains s'étaient maintenus longuement à travers bien des vicissitudes. Ces vertus des Belges, attestées par les monuments des âges antérieurs, Nous avons pu les constater pendant que nous occupions cette nonciature. Le très doux souvenir que Nous avons conservé des personnes, des temps et des choses d'alors a entretenu Notre bienveillance particulière à leur égard. Nous espérons donc des Belges qu'ils n'abandonneront jamais l'amour et le service de l'Eglise, et que, constants dans la foi catholique et pleins de sollicitude pour l'éducation chrétienne de la jeunesse, ils se montreront toujours dignes de leurs pères et de leurs ancêtres. "

Non content de ces témoignages d'estime, Léon XIII, dans un bref adressé à M. Prosper Cornesse le 7 janvier 1881, loua la minorité catholique de la Chambre d'avoir vaillamment défendu l'honneur du Saint-Siège dans les débats parlementaires (1)."

1879

Dès le commencement de la lutte, Léon XIII écrivit au roi des Belges une lettre dont nous allons reproduire les principaux passages, et que nous recommandons tout particulièrement à nos lecteurs.

Dans cette lettre, tout en se montrant disposé à recommander aux évêques, comme il l'avait toujours fait, la modération et le calme, le Souverain Pontife déclare que c'est pour eux un devoir sacré de s'opposer à une loi reconnue contraire à la doctrine et au droit de l'Eglise et au bien des âmes ; il apprécie le zèle de ces pasteurs vigilants et indique le véritable moyen d'éloigner efficacement de la Belgique l'agitation qui la troublait.

" Cette nouvelle loi Belge sur l'enseignement, Sire, proposée par des hommes peu favorables à l'Eglise et à la religion catholique, devait nécessairement remplir d'une profonde amertume le cœur du Souverain-Pontife, gardien de la vérité et défenseur de la justice. Elle méconnaît, en effet, l'autorité donnée par Dieu aux évêques sur l'éducation religieuse et morale de la jeunesse ; elle n'admet pas comme base de l'instruction du peuple l'enseignement de notre sainte religion ; elle vise, au contraire, à former en dehors de toute influence et direction religieuse, les futurs maîtres d'écoles, qui devraient plus particulièrement se pénétrer des doctrines catholiques. Par suite de ces funestes principes qui l'ont inspirée, cette loi ouvre libre carrière, non-seulement pour le présent, mais surtout pour l'avenir, à l'incrédulité et à la corruption du cœur, au sein des populations croyantes et formées aux bonnes mœurs, que Dieu a placées sous le sceptre royal de Votre Majesté.

" En présence d'un aussi grand mal, les évêques ne pouvaient n'être pas saisis de douleur, ils ne pouvaient pas ne point élever la voix et chercher à opposer une diguë au danger qui menaçait les âmes confiées à leur sollicitude, et Nous-même, contraint à lutter contre de semblables périls en Italie et jusque dans les murs de notre cité pontificale, Nous leur avons servi d'exemple en ouvrant à la tendre enfance et à la jeunesse des écoles foncièrement catholiques. (A suivre)

(1) Mgr de T. Serclaux.

Les catholiques de Winnipeg

Ils ont payé, directement et indirectement, depuis 1890, pour les écoles publiques que leurs enfants ne peuvent fréquenter, la somme de 49 934 piastres, comme il appert par l'état de comptes suivant :

“ 1° Taxes scolaires payées par les catholiques de Winnipeg, de 1891 à 1896.....	\$20,281.00
“ 2° Leur part proportionnelle des taxes payées par les corporations.....	18,900.00
“ 3° Leur part légitime des octrois législatifs de 1891 à 1896.....	10,753.00

Coup d'œil sur l'étranger

ROME. — On annonce comme prochaine la publication d'un document pontifical à l'épiscopat hongrois, sur les sages réformes que semble réclamer la situation actuelle du clergé, des séminaires, des associations et des écoles, pour une plus grande diffusion de la bonne presse en Hongrie.

Ainsi, on travaillera à maintenir l'esprit catholique dans le royaume de saint Etienne avec d'autant plus de fermeté que la situation présente devient plus difficile pour l'Eglise, en raison de l'esprit laïque des lois.

Ce document sera comme la paraphrase des graves avertissements donnés à ce propos à l'épiscopat et au clergé hongrois, dans la circulaire émanée de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, datée du 28 mai de cette année.

— Léon XIII a adressé ses remerciements et ses félicitations à l'Empereur d'Allemagne pour l'attitude qu'il a prise dans la question des duels dans l'armée. — Mgr Wilpert a découvert, au cimetière de Sainte-Priscille, dans la célèbre *Cappella greca*, quatre fresques qui compteront désormais parmi les plus notables et les plus instructives des Catacombes. Les trois premières se rapportent au sacrifice d'Abraham, à Daniel dans la fosse aux lions et à la résurrection de Lazare ; la quatrième est une représentation du Sacrifice eucharistique, la plus ancienne que nous apporte l'archéologie, et qui fait de la chapelle de Sainte-Priscille un des plus vénérables témoins du dogme catholique.

Réflexions d'outre-mer en présence d'un canadien

« On entend toujours parler de vos ministres et députés catholiques, du peuple canadien si attaché à sa foi, si dévoué à son clergé !

« Quelle espèce de catholicisme avez-vous donc au Canada ? Le peuple canadien a-t-il perdu la mémoire de ce qu'il doit à ses évêques ?

« Ne sait-il pas qu'un peuple qui refuse de suivre la direction des évêques dans les questions où la foi et la morale sont en cause, perd avec sa foi, sa propre liberté, et devient le jouet de politiciens sans cœur et sans honneur ! »

Les catholiques et la presse

Le P. Jean Vaudan, missionnaire du Sacré-Cœur d'Issoudun, écrit dans le *Petit Berrichon*, après avoir exposé l'état douloureux de l'Eglise de France :

... A qui la faute ? Sur qui retombe et pèse la lourde responsabilité de cette situation en apparence désespérée ? Sur nous laïques et prêtres ; sur nous, catholiques, qui n'avons pas fait notre devoir vis-à-vis de la presse.

Nous n'avons pas compris que, dans notre société moderne où l'opinion, suivant le mot de Pascal, est reine, le journal est une nécessité et une puissance terrible, la première de toutes peut-être, et nous l'avons laissée aux mains de nos ennemis.

Nos ennemis, en Europe, dépensent plus de trois millions, chaque année, pour la presse, et la plus grosse partie de cette somme colossale s'en va au journal juif et franc-maçon.

Et nous, qu'avons nous fait pour nous constituer une force par la presse, pour fonder des journaux qui soient à nous, à notre service, et qui parlent en notre nom, des journaux catholiques ? Que faisons-nous, du moins, pour soutenir le très petit nombre de ceux qui existent ? Qu'est-ce que vous prélevez, lecteur ami, sur votre budget, pour la bonne presse ? Vous donnez tant pour les écoles, tant pour les pauvres, tant pour la propagation de la foi, tant pour les églises... C'est bien. Que donnez-vous pour la bonne presse ? « Lorsqu'on dit aux catholiques, écrivait un jour l'évêque d'Annecy : Soutenez, développez vos journaux, créez-en de nouveaux, ils n'ont pas l'air d'entendre. Si

on parvient à obtenir d'eux une somme quelconque, ceux qui devraient donner cent francs donnent cinquante centimes, ceux qui devraient donner mille francs, remettent, avec un air de victimes, vingt francs."

Non seulement nous ne donnons rien ou presque rien pour la bonne presse, mais nous ne l'achetons même pas. A quels journaux les catholiques qui lisent sont-ils abonnés? Parfois,—il faut dénoncer ce scandale pour le flétrir,—à des journaux notoirement mauvais.

Peste.

La peste ravage les Indes et menace l'Europe; les peureux tremblent; les hommes qui ont la conscience tranquille vont leur chemin sans crainte et savent qu'il ne tombera pas un seul cheveu de leur tête sans la volonté de Dieu.

D'ailleurs, il y a en France et dans l'Europe entière, une maladie épidémique plus terrible que la peste; c'est la politique sectaire.

Cette maudite politique s'attache aux flancs d'une nation comme un chancre dévorant; elle en ronge les muscles et même les os; elle démolit les cervelles; tout le monde la redoute et on ne voit pas le moyen de s'en débarrasser.

On voudrait n'avoir à parler que de choses bonnes, utiles, qui fassent plaisir à Dieu et qui rendent service aux hommes; c'est ainsi qu'agissaient les Saints, voilà de la bonne politique.

Mais la hideuse politique sectaire est là qui vous attaque, qui vous étreint, qui sème les divisions et la haine, jusque dans les rangs des catholiques.

Ah! que le diable est malin (1).

Annonce

Le Rvd P. N. S. Dozois, O. M. I., remplace le Rvd P. Perron, O. M. I., à l'église St-Sauveur de Québec comme directeur de l'Association des Familles. A ce titre le Rvd Père se tient à la disposition de M.M. les Curés pour leur adresser les images, cachets authentiques de cette Société.

(1) *La Croix*.

Mgr Boucher

Mgr Joachim Boucher, dont nous avons annoncé la mort, dans le dernier numéro de la *Semaine Religieuse*, était né à la Baie du Febvre, le 3 avril 1804, fils de Joseph Boucher et de Tharsile Augé. Il fit son cours d'études classiques au collège de Nicolet, et fut ordonné prêtre le 30 juin 1830. Nommé de suite vicaire à Trois-Rivières, dès 1835 il fut appelé à desservir les paroisses de St-David et de St-Guillaume, poste qu'il occupa pendant vingt ans. En 1855, Mgr Cooke le nomma curé de la Rivière-du-Loup et Mgr Lafêche le fit chanoine honoraire de sa cathédrale. Mgr Boucher était déjà chanoine honoraire de la cathédrale de Lorette, et en 1890, il fêta ses noces de diamant.

Ses funérailles ont eu lieu à Louiseville, lundi, et ses restes mortels ont été inhumés sous les voûtes de la vieille église, à côté des anciens curés qui l'ont précédé.

R. I. P.

Vieil almanach et almanach nouveau

Un almanach de l'an passé,
 Etant sur un bureau côte à côte placé
 Près d'un almanach de l'année,
 Lui disait: " Cher voisin, quel crime ai-je donc fait,
 Qu'on ait si brusquement changé ma destinée ?
 Mon maître à chaque instant m'ouvrait, me consultait,
 Et maintenant ma basane fanée,
 A la poussière, aux vers demeure abandonnée,
 Tandis que le capricieux
 Semble avoir pour toi seul et des mains et des yeux. "

— L'autre almanach, tout frais doré sur tranche,
 Lui répondit: " Mon pauvre ami,
 Tu n'es plus de ce temps, et le tien est fini.
 Quand nous en sommes au dimanche
 Tu n'es encore qu'au samedi ;
 Ne t'en prends qu'à ton millésime,
 Si, grâce au mien, je suis ce que tu fus.
 J'aurai mon tour, et mon seul crime,
 Sera d'avoir compté douze lunes de plus. "

— Ainsi tout passe et change en ce monde fragile ;

N'être plus de son temps, c'est comme n'être pas.
 Les hommes sont charmants tant qu'on leur est utile ;
 Qui ne l'est plus ne voit que des ingrats.
 Résignez-vous à ces tristes pensées,
 Vieux serviteurs, anciens soldats,
 Gens d'autrefois, puissances renversées,
 Vous êtes de vieux almanachs.

Une nouvelle brochure

Nous signalons de nouveau à l'attention de nos lecteurs la brochure intitulée : *Difficulté scolaire de Manitoba*. C'est un précis historique complet pour ceux auxquels il est surtout destiné. Sa forme catéchistique le met à la portée de tous. Son exactitude le recommande et ne saurait être prise en défaut. Il a été préparé pour renseigner ceux qui sont de bonne foi, qui veulent sincèrement connaître la vérité. Les élécuteurs consciencieux se feront donc un devoir de lire et d'étudier ce petit opuscule qui les mettra en mesure de porter un jugement éclairé sur l'une des plus importantes questions qui puissent se présenter.

Pensées

“ Pour cheminer tranquillement dans la vie, il ne faut pas voir trop clair. ”

“ Dans l'entretien d'une maison, la négligence donne plus de mal que l'ordre et l'activité. ”

La peste à Bombay

La famine a amené la peste à Bombay. Bombay, en ce siècle de rapides communications, c'est à notre porte ; — jusqu'à présent, c'est l'arrivée d'un navire pestiféré à Messine, Malte, Marseille, qui a soudain fait éclater le fléau dans ces villes. A Bombay, sur 600 000 habitants, 20 000, tous indigènes, ont succombé depuis un mois. La nouvelle du décès de 5 passagers anglais dont 3 militaires embarqués à Calcutta le 10 décembre, et morts dans la traversée de Malte à Plymouth, suscite des appréhensions. Les habitants, effrayés, fuient de Bombay, le centre de la peste, et forment une vaste émigration qui va répandre la peste

dans toute l'Inde. Pendant la grande peste de Marseille de 1720, un cordon d'hommes armés gardait la campagne, et faisait impitoyablement feu sur quiconque essayait de sortir du foyer. Les religieux qui franchissaient librement ce cordon pour porter secours aux pestiférés savaient qu'ils ne sortiraient plus de là. Il périt 40 000 Marseillais, et la peste cessa au vœu de Mgr Belzunce au Sacré-Cœur.

(+)

L'ÉGLISE DU CANADA

QUATRIÈME PÉRIODE

Sixième Evêque de Québec:

Mgr HENRI MARIE DUBRÉUIL de PONTBRIANT
(1741-1760)

Gouverneurs:

De BEAUHARNOIS (1726-1747).

De la JONQUIÈRE (1749-1751).

DUQUESNE (1752-1755).

De VAUDREUIL-CAVAGNAL (1755-1760).

Le successeur de Mgr de l'Auberivière fut Mgr de Pontbriand, né à Varennes, en 1709, et qui était grand vicaire et chanoine de Saint-Malo, lorsqu'il fut choisi pour le siège de Québec.

Mgr de Pontbriand ayant été agréé par Benoit XIV, ses bulles lui furent expédiées le 6 mars 1741, et le 9 avril de la même année, il fut sacré à Paris, par Mgr de Vintimille, archevêque de cette ville.

Comme il était informé des besoins pressants de son diocèse, Mgr de Pontbriand partit aussitôt pour Québec, et prit possession de son siège le 30 août 1741.

La première question qui attira son attention fut la traite de l'eau-de-vie. Dans ses premières lettres au ministre des colonies, il s'empessa d'exposer les raisons qui militaient en faveur des restrictions apportées à la vente des boissons enivrantes. Il fit voir aussi, avec fermeté, combien avaient été sages les mesures prises par ses prédécesseurs pour régler ce trafic.

Comme il y avait un nombre considérable de fêtes d'obligation, qui empêchaient les habitants de la campagne de profiter du temps favorable pour les semailles et les récoltes, Mgr de

Pontbriand, sur la suggestion du ministre des colonies, supprima, en 1745, quelques-unes de ces fêtes. Plus tard, il fit confirmer ces changements par le Saint Siège qui seul, avait le droit de les décréter.

L'Hôpital-Général de Montréal fut fondé en 1747, par Madame d'Youville.

Comme l'établissement des Frères Hospitaliers de Saint-Joseph de la Croix était criblé de dettes, et n'avait pour tout personnel que deux frères dont l'un était frappé d'interdit, on en confia provisoirement la direction, en 1747, à Madame d'Youville. Cette pieuse femme restée veuve avec deux enfants qui embrassèrent le sacerdoce, consacrait son temps, avec plusieurs saintes filles, au soin des malades qu'elle visitait à domicile et accueillait même dans sa maison. Ce fut ce qui engagea les Sulpiciens à lui confier la direction de l'hospice des Frères de Saint-Joseph. Mais ce choix ne fut pas plutôt fait, qu'une ligue formidable, à la tête de laquelle étaient le gouverneur et plusieurs notables, se forma pour expulser Madame d'Youville de l'Hôpital. Cette femme énergique, soutenue par cet esprit qui anime tous ceux sur qui Dieu a des desseins particuliers, resta au poste où l'avaient placée ses supérieurs, et réussit à obtenir, en 1753, des lettres patentes qui la substituaient, elle et ses compagnes, aux anciens Frères Hospitaliers. Une providence spéciale a toujours semblé veiller sur cette maison. Cinq ans après l'incendie de 1755, qui laissa la communauté sans ressources, les bâtiments étaient reconstruits, et lors de la conquête, les recettes annuelles étaient déjà de 60,000 livres. Aujourd'hui encore, quoique les recettes fixes de cet établissement ne soient que de 10,000 piastres et les dépenses au moins de 20,000 piastres par an, on finit toujours par trouver le moyen d'équilibrer les recettes et les dépenses. Madame d'Youville est morte en 1771, laissant une œuvre dont le succès était désormais assuré, et une mémoire aussi vénérée que celle de la vénérable Sœur Bourgeoys et de la vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

Mgr de Pontbriand fit à la cathédrale de Québec en 1748, d'importantes améliorations. Une partie des longs pans furent abattus, et on ajouta des bas-côtés et des tribunes.

Le 7 juin 1755, l'Hôtel-Dieu de Québec fut dévoré par un incendie, dans lequel périt une des religieuses. La communauté

alla d'abord résider chez les Ursulines, et ensuite chez les Jésuites où elle resta jusqu'au premier août 1757 (1).

Pendant l'épidémie qui décima les troupes en 1757, Mgr de Pontbriand ayant décidé que tous les prêtres de Québec rempliraient, à tour de rôle, les fonctions d'aumônier à l'hôpital, voulut commencer le premier, et fit seul, pendant deux jours, le service des malades.

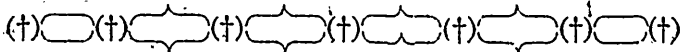
De Montréal où il s'était retiré après la campagne de 1759, Mgr de Pontbriand écrivait au ministre des colonies : " Québec a été bombardé et canonné pendant l'espace de deux mois. La cathédrale a été entièrement consumée, et dans le séminaire, il ne reste de logeable que la cuisine, où se retire le curé de Québec avec son vicaire. L'église de la basse-ville est entièrement détruite ; celles des Récollets, des Jésuites et du séminaire sont hors d'état de servir, sans de très grosses réparations. Il n'y a que celle des Ursulines où l'on peut faire l'office avec quelque décence, quoique les Anglais s'en servent pour quelques cérémonies extraordinaires. Le palais épiscopal est presque détruit, et il ne reste pas un seul appartement logeable. Les maisons des Récollets et des Jésuites sont à peu près dans le même état. Les prêtres du séminaire, les chanoines et les Jésuites sont dispersés dans le peu de pays qui n'est pas encore sous la domination anglaise. Les campagnes ne fournissent point de ressources, et sont peut-être aussi à plaindre que la ville même. . . J'atteste, ajoute-t-il, que dans cette description de nos malheurs il n'y a rien d'exagéré, et je supplie nos seigneurs les évêques et les personnes charitables, de faire quelques efforts en notre faveur. "

(A suivre)

AVIS

" Cherchez au grenier, à la cave, dans vos vieilles valises, dans vos armoires et dans vos tiroirs ; probablement vous y trouverez de vieux papiers, d'anciens documents, des billets ou des enveloppes sur lesquels se trouvent des timbres de toutes sortes. Faites un paquet de ces paperasses (sans en retirer ou maculer les timbres) et envoyez les à M. A. LIONAIS, Chambre 401, Bâtisse New-York Life, Montréal (Canada), qui vous fera un prix pour votre envoi. Si son offre ne vous satisfait pas, il vous les retournera.

(1) Deux ans après, les religieuses de l'Hôtel-Dieu durent se retirer à l'Hôpital-Général, et laisser le soin de leur maison à cinq d'entre elles, pendant le siège de Québec.



SAINTE ENCRATIDA, VIERGE ET MARTYRE

(Suite)

XX

RÊVE ET RÉALITÉ.

O mon âme, tu as connu, toi aussi, comme toute âme chrétienne, ces heures de repos, je dirai même de joie où, après la lutte, tu t'es décidée pour le sacrifice ; ton parti pris de préférer Dieu à toutes choses amenait en toi un calme au-dessus de la jouissance.

Tel fut l'état de Marcella après qu'elle eut demandé le baptême à l'évêque Valère. L'incertitude, les doutes avaient fait place à la foi, les liens du sang étaient rompus, les tortures ne lui faisaient plus peur. D'où venait ce changement ? Elle avait respiré de près l'odeur du martyr ; au lieu de s'éloigner du Christ, elle sentait le besoin de courir à l'odeur des parfums du Crucifié. Cette vierge sanglante l'avait rendue vaillante et virile. Il y a parfois de ces moments décisifs dans la vie humaine ; le cœur se mûrit dans une heure au feu de l'épreuve. Lumière mystérieuse de la grâce qui brille comme un éclair, dissipe les nuages et féconde l'avenir. C'étaient sous l'influence d'un de ces prodiges de l'amour divin que Marcella s'était écrié :

" Je veux le baptême ! "

Sans revoir Eudonte, elle rentra dans ses appartements, gagna son lit, fit le signe de la croix, puis confiante dans le courage d'Encratida, elle s'endormit calme et tranquille. Un beau rêve la berça. Elle vit Encratida monter au ciel, une phalange de belles et pures jeunes filles vêtues de blanc lui servaient de cortège, toutes entourèrent le trône d'une Reine dont les yeux resplendissaient comme le soleil. Ravissantes étaient les vierges, mais plus merveilleuse était leur Souveraine, elle répandait une douceur qui enivrait. Des esprits bienheureux, aériens et ailés chantaient avec Encratida et ses compagnes. Dans cette gloire ineffable, Marcella vit encore Lupercius et toute la suite d'Encratida. Enfin, au-dessus de tout, dominant même le trône de la Reine Immaculée, son divin Fils enveloppait dans sa divinité sa Mère et ses innombrables élus. Tous étaient des étoiles, dans l'immensité de la lumière de Dieu.

Marcella se réveilla comme si son cœur ne pouvait contenir tant de délices ; au souvenir du beau paradis, elle se mit à pleurer d'en avoir perdu la vue. Puis bercée par les anges, elle se rendormit au milieu de ses larmes. Cette fois c'est la troupe des païens qui l'environne, ils cherchent à la faire périr, elle crie dans son angoisse : la très sainte Vierge, accompagnée de la martyre Encratida lui apparaît encore, Marie la prend dans ses bras et l'emporte au milieu des chœurs des anges qui suivent l'Agneau, lui découvrant que l'admirable lumière qu'elle avait contemplée dans son premier songe était le Seigneur des chrétiens, le Dieu puissant et éternel.

A son réveil, la jeune Romaine eut à peine le temps de se rappeler les grâces de la nuit. Une esclave entra portant l'annonce du nouveau supplice d'Encratida, et disant qu'on pensait que la mort en avait été la suite.

Pauvre Marcella ! après sa belle vision elle s'était crue forte et invincible : mais en apprenant la terrible nouvelle, Dieu l'abandonna à la sensibilité de son cœur et elle se trouva bien faible. Pourtant, tout au fond de son âme demeurait l'espérance que le songe de la nuit deviendrait vérité et que ce réveil douloureux n'était qu'un songe.

De fait, la diaconesse survint peu après et assura à la jeune fille, qu'Encratida avait miraculeusement survécu à ses terribles tortures.

“ Elle vit, s'écria Marcella, quelle douce consolation ! . . . Egoïste que je suis, j'aurais dû me réjouir de la savoir hors de leurs mains, en possession de son Epoux Jésus, objet de tous ses désirs. La pensée de sa mort m'avait tant attristée ! Elle vit, mais sans doute, elle ne peut guérir de ses blessures. Qu'elle expire donc chez moi, soignée par mes mains. Si elle est morte, fortifiez-moi ; ô mon Dieu, afin que je l'imite.

— Vous êtes troublée, dit la diaconesse.

— Ce n'est pas sans raison, répartit la Romaine. Je viens de mesurer ma faiblesse. En m'éveillant, je voulais être baptisée et mourir ; hier déjà je me croyais prête à tout, et tout à l'heure l'annonce de la mort d'Encratida m'a brisée.”

La diaconesse se prit à l'instruire, lui disant :

“ Le chrétien a un grand moyen de vaincre ses inquiétudes, ses angoisses ; c'est la soumission à la sainte volonté de Dieu. Bénissons-la, quoiqu'elle ordonne, louons-la même dans la mort

d'Encratida, si Dieu couronne sa sainte martyre. Quant à vous, Marcella, livrez-vous à la puissance et à la miséricorde divine. Celui qui nous a créés ne peut-il pas à son gré changer votre nature, faire naître un courage viril dans votre âme faible.

— Oui, s'écria Marcella, je crois, je sais que rien ne résiste au Seigneur. Je ne doute pas de la persévérance d'Encratida mais moi, ma vénérable amie, ne saurais-je être forte et fidèle comme elle ?

— Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice, tout le reste vous sera donné par surcroît," assura la diaconesse.

La sœur d'Eudonte appuya sa main sur son cœur.

"Je sens que l'épreuve n'est pas loin, j'ai besoin de force quand serai-je baptisée ?"

La diaconesse comprit son désir, elle y répondit en disant :

"Je vais tâcher de voir Encratida, d'arriver jusqu'à notre Pasteur, de lui rappeler votre baptême.

— Faites vite, conjura Marcella, hâtez l'heure. La lutte approche, je voudrais être prête.

— Ne craignez pas, enfant, ajouta la diaconesse, si quelque chose arrivait, le baptême de sang est efficace comme le baptême d'eau."

Marie s'éloigna, laissant la jeune néophyte forte et calme.

"J'accepte la volonté de Dieu, se disait Marcella, je suis chrétienne dans le cœur, qu'il advienne de moi ce qu'il voudra."

Ce fut dans ces dispositions que son frère la trouva, lorsqu'il vint lui demander de prendre part au banquet offert par Dacien.

Dès les premiers mots, Marcella bondit :

"Eudonte, s'écria-t-elle, es-tu donc fou ? Prétends-tu que je trahisse publiquement Encratida et mon amitié.

— La fille d'Otéoméro est peut-être morte, murmura le général.

— Non, elle vit, assura sa sœur. Les tourments qu'elle a supportés me la rendent plus chère ; sanglante et dans son cachot, elle est plus que jamais mon Encratida."

Bien qu'Eudonte comprit les sentiments de Marcella, il lui objecta toutes les raisons que Dacien avait fait miroiter devant lui. Sa sœur demeura inébranlable ; il ne put vaincre sa répugnance. Il lui dit enfin :

"Marcella, accepte la situation ; il n'y a plus moyen de sauver Encratida.

— Soit, répartit énergiquement la jeune fille, il est impossible de la sauver, mais on peut mourir avec elle.”

Eudonte se contint avec peine, mais ne voulant pas trop heurter Marcella il dit doucement :

“ Sois raisonnable, que gagnerait cette malheureuse à ta propre mort ? tu ne peux être obligée de donner ta vie pour une foi qui n'est pas la tienne.

— Le sais-tu ? interrompit majestueusement Marcella.

— Par les dieux immortels, s'écria le général veux-tu me pousser au désespoir ? Soit, n'allons pas au festin, mais partons ce soir pour Barcelone. Je trouverai un prétexte, et je donnerai des ordres à mes troupes. Consens-tu au départ ?

— Je ne me séparerai pas d'Eucratida, assura Marcella avec fermeté.

— Perds-nous donc tous deux,” fit le général en colère.

Il gagna la porte. Au moment de la franchir, il se retourna. Marcella les yeux à terre paraissait absorbée par la vue d'un monde invisible. Tout à coup elle sortit de son extase, releva la tête et fixant son frère :

“ J'ai vu, dit-elle : j'irai au festin. Quand a-t-il lieu ? à quelle heure ? ”

Eudonte stupéfait la regarda. Le raillait-elle ? Non, elle était sérieuse, il ne l'avait jamais vu si maîtresse d'elle-même et si grave. Il murmura :

“ Le repas a lieu à sept heures. Y viendras-tu réellement ?

— Je serai prête,” affirma sa sœur d'un ton qui lui inspirait malgré lui le respect.

Confondu, Eudonte se contenta de répondre :

“ Bien, je viendrai, sois exacte,” et il la quitta.

Marcella avait reçu du ciel le courage de s'offrir en martyre.

(A suivre)

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu au couvent de la Ste-Famille, le 22 ; à St-Frédéric, le 24 ; à St-Joachim, le 26. Le *Soleil* a dû tout comme le *Herald*, rétracter la calomnie qu'il avait publiée sur notre compte le 20 janvier dernier. La *Patrie* de Montréal, a été cédée à un syndicat, et M. Beaugrand est rentré dans la vie privée.

Directeur: M. l'abbé D. GOSSELIN, curé du Cap-Santé, Portneuf.